

BEAUTY FORMATION

176 Avenue Charles de Gaulles - 92200 Neuilly sur Seine –SIRET 81854759800016

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATION DISPENSEES PAR LE CENTRE BEAUTY FORMATION

CLAUSES GÉNÉRALES :

Toute inscription à une ou plusieurs formations, implique de la part du stagiaire, l'acceptation des présentes conditions d'inscription aux formations, ainsi que des conditions générales.

I - INSCRIPTION

Pour s'inscrire aux formations BEAUTY FORMATION le stagiaire doit retourner le formulaire d'inscription accompagné d'un règlement correspondant à 30% du montant total de la formation TTC, correspondant aux indemnités forfaitaires en cas d'annulation voir conditions ci dessous. Ce bulletin vaut bon de commande. A réception de ce règlement, une confirmation d'inscription est adressée au stagiaire, ainsi que le contrat ou la convention de formation (en fonction du statut du stagiaire) en deux exemplaires. Un exemplaire complété, signé par le stagiaire et revêtu du cachet de son entreprise, doit nous être retourné par courrier.

II - ATTESTATION DE FORMATION

Une attestation de compétence et de formation est remise à chaque stagiaire, à l'issue de la formation, si celle-ci a été suivie dans sa totalité. Si le CENTRE BEAUTY FORMATION considère que le stagiaire rencontre des difficultés d'apprentissage durant la formation,

l'attestation de compétence ne sera pas obligatoirement remise et un perfectionnement lui sera vivement conseillé.

III - TARIFS ET CONDITIONS DE RÉGLEMENTS

Les prix sont indiqués NET, ils sont non assujettis à la TVA .

Le montant total de la formation doit être réglé au plus tard le dernier jour de la formation ; soit par carte bleue, soit par virement sur le compte de Beauty formation.

Si un organisme prend en charge la formation stagiaire, le stagiaire doit effectuer lui même la demande de prise en charge. Beauty Formation pourra lui apporter son aide si besoin. En cas de prise en charge totale ou partielle par cet organisme, la demande de remboursement se fera directement sur le compte bancaire du stagiaire s'il s'agit d'un remboursement FAFCEA. Par conséquent, dans ce cas précis, le stagiaire doit régler directement à BEAUTY FORMATION, l'intégralité de la formation conformément aux conditions ci-dessus expliquées, et se faire rembourser directement par l'organisme. S'il s'agit d'un autre organisme voir OPCA, remboursement Pole emploi ou autre organisme d'ETAT, le remboursement de la formation pourra se faire directement sur le compte de BEAUTY FORMATION (voir conditions avec l'organisme financeur avant le début de la formation).

IV - CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT DU FAIT DU STAGIAIRE :

Si pour quelque raison que ce soit, le stagiaire est obligé d'annuler ou de reporter sa réservation, aucun frais ne lui sera facturé si cette annulation ou ce report intervient dans un délai supérieur à 21 jours avant le début de la formation. A défaut, il lui sera facturé :

30% du montant total de la formation TTC si l'annulation ou le report intervient entre 21 et 15 jours

100% du montant total de la formation TTC si l'annulation ou le report intervient moins de 15 jours avant le début du stage

Tout stage commencé est facturé à plein tarif, y compris en cas d'abandon, d'annulation, d'absentéisme, de retard du fait du stagiaire pendant toute la durée de la formation et ce, quel qu'en soit la cause. Aucun remboursement, même partiel ou report de la formation ne pourra être demandé à BEAUTY FORMATION.

Toute annulation ou report doit être communiqué par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le remplacement par une autre personne peut sous certaines conditions être accepté ; BEAUTY FORMATION se réserve le droit d'accepter ou non le remplaçant (notamment s'il n'a pas suivi le stage HYGIENE & SALUBRITE).

DU FAIT DU CENTRE BEAUTY FORMATION:

BEAUTY FORMATION se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler exceptionnellement la formation.

Si cette annulation, ou report intervient dans un délai compris entre 1 et 8 jours avant la date de la formation, alors le report ou le remboursement de la somme réglée sera effectuée directement par virement sur le compte bancaire du stagiaire.

Ce remboursement s'entend uniquement sur le montant de la formation et en aucun cas sur les frais qui auraient pu être engagés par le stagiaire (transport, hébergement, etc.).

V - CONFIDENTIALITÉ

Le stagiaire est soumis à un engagement de confidentialité, l'obligeant à ne divulguer aucun document de BEAUTY FORMATION, à aucune autre personne.

VI - RESPONSABILITÉ

L'obligation souscrite par BEAUTY FORMATION, dans le cadre de ses formations est une obligation de moyens et non une obligation de résultat.

De plus BEAUTY FORMATION n'est pas responsable des dommages ou pertes d'objets, et effets personnels apportés par le stagiaire.

©

CENTRE BEAUTY FORMATION

SIGNATURE DU STAGIAIRE